

**Tableau n° 59**  
**Les autres agents responsables de dermatoses eczématiformes de mécanisme allergique**

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
lésions eczématiformes récidivantes après nouvelle exposition au risque ou confirmées par un test épicutané positif au produit manipulé.	30 jours	<p>préparation, emploi, manipulation des agents nocifs limitativement énumérés ci-après :</p> <p><b>A. Agents chimiques :</b>            Acide chloroplatinique,            Chloroplatinates alcalins,            Persulfates alalins            Thioglycolate d'ammonium,            Epichlorhydrine,            Hypochlorites alcalins            Ammoniums quaternaires et leurs sels, notamment dans les agents détergents cationiques,            Dodécyl-aminoéthyl –glycine,            Piperazine            Mercapto-benzothiazolo            Sulfure du tetrametyl-thiurane            Acide mercapto-propionique et ses dérivés,            N- isopropyl N'- phénylparahénylène diamine et ses dérivés,            Hydroquinone et ses dérivés            Dithiocarbomates,            Sels de diazonium, notamment chlorure de diéthylaminobenzène diazonium,            Benzisothiazoline- 3 – one,            Dérivés de la thiourée,            Acrylates et méthacrylates,            Résines dérivées du para-tert-butylphénol et du para-tert-butylcatéchol,            Dicyclohexylcarbodiimide.</p>

<b>Désignation des maladies</b>	<b>Délai de prise en charge</b>	<b>Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies</b>
		<p><b>B. produits végétaux ou d'origine végétale :</b>  produits d'extraction du pin, notamment essence de térébenthine, colophane et ses dérivés,  Baume du Pérou,  Urushiol (laque de chine),  Plantes contenant des lactones sesquiterpeniques (notamment artichaut, arnica, chrysanthème, camomille, laurier noble, saussurea, frullania, bois de tulipier, frullania, bois de tulipier, armoise, dahlia).  Primevère Tulipe, alliées (notamment ail et oignon).</p>